



Mairie de Querrien
29310

**Fiche d'inscription
Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Querrien**

Nom :
Prénom :
Né(e) le : Sexe : F M
Adresse :
Ecole et classe fréquentée :

	Représentant légal	Autre représentant légal
NOM-Prénom		
Adresse		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Téléphone travail		
Adresse Mail		

Toutes modifications de coordonnées ou situation familiale doivent être signalées

Personne(s) habilitée(s) à venir chercher l'enfant en fin de journée :

Nom et Prénom	Tél

- Autorise les animateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.
- Autorise l'apparition de mon enfant dans la presse ou autres médias à l'occasion des activités.
- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure d'accueil.

Fait à Querrien, le

Signature du représentant légal

Important : Pour toute inscription, veuillez joindre une photocopie de l'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Place de l'Eglise 29310 QUERRIEN

Plasenn An Iliz 29310 KERIEN

☎ 02 98 71 34 21

📠 06 76 54 21 73

✉ service-animation.mairie-querrien@outlook.fr



FICHE SANITAIRE

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Sexe : M F

PERSONNES A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM ET PRENOM	TELEPHONE	PORTABLE

AUTORISATIONS PARENTALES

Autorise mon enfant à quitter **SEUL** l'accueil de loisirs: Oui Non

Personnes autorisées à venir chercher votre enfant:

NOM ET PRENOM	LIEN AVEC L'ENFANT	TELEPHONE

INFORMATIONS MEDICALES UTILES

Médecin traitant: Ville : ①

L'enfant est-il à jour de ses vaccins? Oui Non.

A-t-il eu les maladies suivantes: (*entourez la réponse*)

Rubéole	Varicelle	Angine	Rhumatisme articulaire	Scarlatine	Otite	Coqueluche	Rougeole	Oreillons
OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON

L'enfant présente-t-il une allergie? Oui non.

Précisez le type (alimentaire, médicamenteuse...) et la conduite à tenir :

Votre enfant souffre-t-il d'un problème de santé nécessitant un Projet d'Accueil Individualisé? Oui non.

Indiquez vos recommandations à prendre concernant votre enfant (lunettes, prothèses, hospitalisations...).

DATE :

SIGNATURES (mention lu et approuvé) :

Règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergements (ALSH)

1- Définition

Dans le cadre de la mise en place d'une structure d'Accueil de Loisirs Sans Hébergements (ALSH), la commune propose des temps d'activités les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis pendant les vacances scolaire de 14H à 17H, et les mercredis après-midi après les vacances de la Toussaint de 14H à 17H.

Ces activités sont gratuites le temps du lancement de ce nouveau service.

Il s'agit d'activités ludiques qui visent à développer la curiosité intellectuelle et renforcer les plaisirs d'apprendre.

2- Modalités d'inscriptions

L'inscription au sein de la structure peut se faire pour chaque période de vacances scolaires durant laquelle la structure est ouverte et pour les mercredis après-midi après les vacances de la Toussaint. Pour qu'une inscription soit validée, nous vous demandons de remplir la fiche de renseignements, la fiche sanitaire, la fiche d'inscription avec les jours de présence, fournir une photocopie de l'assurance extra-scolaire et de l'assurance individuelle et responsabilité civile.

Le dossier peut être retiré en Mairie ou téléchargé sur le site www.querrien.org et déposé en Mairie au plus tard une semaine avant le premier jour d'inscription de l'enfant.

Pour des raisons de responsabilité, d'organisation, et de sécurité, un enfant ne pourra être admis sans inscription préalable.

Tout enfant inscrit doit être présent à l'activité.

3- Encadrement

L'accueil est assuré par Enrick Le Bihan, animateur de la commune et pourra être élargi aux acteurs de la vie associative Querrienne, ou autre intervenant extérieur.

4- Sécurité

L'assurance individuelle accident et responsabilité civile et l'assurance extra-scolaire sont obligatoires pour les enfants inscrits.

En cas d'accident d'un enfant durant les activités, les dispositions suivantes doivent être suivies :

- en cas de blessures bénignes, les premiers soins seront assurés par l'encadrant.
- en cas d'accident ou de chocs violents, ou de malaise persistant, l'encadrant ou l'intervenant fera appel aux urgences médicales (pompiers : 18, Samu : 15, centre de soins : 02.98.71.32.57).
- en cas de transfert à l'hôpital, l'enfant ne doit pas être transporté dans un véhicule personnel, la famille est prévenue et une personne est désignée pour accompagner l'enfant à l'hôpital. L'encadrant ou l'intervenant rédige un rapport qu'il communiquera immédiatement à la mairie (nom et prénom de l'enfant, date, heure, faits, et circonstances de l'accident.).

5- Lieux d'animations

Les enfants seront accueillis dans les locaux de la garderie (salle multifonctions), 26 rue de Quimperlé. Les activités se dérouleront dans les locaux de la commune (salle multifonctions, foyer, bibliothèque, ou lieux proches, terrain multisports, stade...).

6- Retards et absences

En cas d'absence d'un enfant inscrit au sein de la structure, la famille doit prévenir au plus vite la mairie au **02.98.71.34.21** ou le responsable de la structure, Enrick Le Bihan au **06.76.54.21.73**.

La famille qui serait en retard pour récupérer son enfant doit alerter dès que possible la Mairie ou le responsable de la structure.

7- Conduites à respecter

Quelques règles de vie élémentaire pour les enfants :

- respecter le personnel encadrant, les intervenants et les autres enfants
- le règlement en vigueur,
- le matériel mis à disposition.

Tout manquement à la discipline, ou toute manifestation perturbant le groupe ou le bon fonctionnement des activités feront l'objet :

- d'un avertissement aux parents,
- d'une exclusion temporaire en cas de récidive,
- d'une exclusion définitive.

La signature du dossier d'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

Fait à Querrien, le 1^{er} octobre 2015

Le maire,

Jean Paul LAFITTE

FICHE D'INSCRIPTION

Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Nom et Prénom de l'enfant :

Age :

Vacances de la Toussaint

	Nature des activités	Oui	Non
Lundi 26 Octobre 14H/17H	Jeux de sociétés		
Mardi 27 Octobre 14H/17H	Jeux vidéo		
Mercredi 28 Octobre 14H/17H	Multisports		
Jeudi 29 Octobre 14H/17H	Activités créatives		
Vendredi 30 Octobre 14H/17H	Halloween		

Cochez la case correspondant à votre choix.

FICHE D'INSCRIPTION

Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Nom et Prénom de l'enfant :

Age :

Vacances de la Toussaint

	Nature des activités	Oui	Non
Lundi 26 Octobre 14H/17H	Jeux de sociétés		
Mardi 27 Octobre 14H/17H	Jeux vidéo		
Mercredi 28 Octobre 14H/17H	Multisports		
Jeudi 29 Octobre 14H/17H	Activités créatives		
Vendredi 30 Octobre 14H/17H	Halloween		

Cochez la case correspondant à votre choix.